

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 6 juillet 2026

Obtention variétale d'espèces légumineuses : ouverture d'un appel à projets

Dans le cadre de la planification écologique, un appel à projets destiné à favoriser l'obtention variétale pour les espèces de légumineuses à graines et fourragères est mis en œuvre par FranceAgriMer. **Une enveloppe globale de 10 millions d'euros** est affectée à ce dispositif d'aide.

Il soutient les projets permettant d'obtenir de nouvelles variétés de légumineuses contribuant à réduire la dépendance aux importations de protéines pour l'alimentation humaine et animale, en utilisant les dernières innovations méthodologiques et techniques. L'objectif est de contribuer à lever le verrou génétique pour le développement des légumineuses, en soutenant l'effort de recherche variétale et ainsi l'obtention de nouvelles variétés plus compétitives et rémunératrices.

Cet appel à projets est complémentaire d'autres actions menées dans le cadre de la stratégie nationale protéines végétales concernant l'ensemble des maillons des chaînes de valeur et contribue aux trois priorités de la stratégie, à savoir :

- La réduction de la dépendance aux importations de matières riches en protéines, notamment le soja importé des pays tiers responsable de la déforestation ;
- L'amélioration de l'autonomie alimentaire des élevages français, à l'échelle des exploitations, des territoires et des filières ;
- L'augmentation de la production et de la consommation de protéines végétales en alimentation humaine.

Les demandeurs éligibles sont notamment les acteurs suivants :

- Les opérateurs économiques, ayant pour activités la création de variétés végétales, la production et la mise en marché de semences pour l'agriculture, ou pouvant traiter des enjeux liés à la première transformation ;
- les organismes publics ou privés se livrant à des activités de recherche, d'expérimentation, de diffusion des connaissances, de développement agricole dans les filières agricoles, notamment :
 - o les organismes de recherche et d'enseignement supérieur ;

Contacts presse

FranceAgriMer

Tél : 01 73 30 22 54 / 01 73 30 25 38

Mél : presse@franceagrimer.fr

12 rue Henri Rol-Tanguy

TSA 20002 - 93555 MONTREUIL Cedex

www.franceagrimer.fr

- o les instituts et centres techniques liés aux filières et leurs structures nationales de coordination ;
- o les chambres d'agriculture ;
- o les groupements professionnels à caractère technique, économique et social, notamment les organismes nationaux à vocation agricole et rurale (ONVAR) et les organismes regroupant des entités dont l'objet légal ou réglementaire s'inscrit dans les missions du développement agricole (Art. L.820-2 du code rural et de la pêche maritime) ;
- o les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) et les établissements d'enseignement agricole privés ;
- o les entreprises.

L'intensité de l'aide varie en fonction du type de structure et du type de recherche menée, pouvant atteindre sous certaines conditions jusqu'à 75 % pour les petites et moyennes entreprises dans le cas de la recherche industrielle, et jusqu'à 100 % pour les organismes de recherche publics de recherche, développement et formation à condition qu'ils ne soient pas partenaires majoritaires du projet.

Le téléservice dédié au dépôt des dossiers ouvrira le 6 juillet 2026 sur la plateforme « démarche numérique » **et fermera le 27 août 2026.**

Toutes les informations sur les conditions d'éligibilité, les modalités de dépôt ainsi que les documents utiles pour constituer le dossier sont accessibles sur le site internet de FranceAgriMer : <https://www.franceagrimer.fr/aides/appel-projets-obtention-varietale-despeces-legumineuses>

À propos de la Stratégie nationale pour les protéines végétales : lancée par le ministère chargé de l'agriculture en 2020, cette stratégie a pour objectif de réduire notre dépendance aux importations de protéines végétales, de favoriser l'autonomie fourragère des exploitations d'élevage, et de développer une offre de produits locaux en matière de légumes secs (lentilles, pois chiche, haricots, fèves, etc.). Des moyens financiers inédits ont été mis en œuvre en faveur de la stratégie, à travers le plan de relance, le programme France 2030, la planification écologique, le CASDAR concernant les mesures de recherche et d'innovation, et le PSN 2023-2027.

Actuellement, plus d'1 million d'hectares sont semés avec des espèces riches en protéines végétales (soja, pois, légumes secs, légumineuses fourragères...). L'ambition est de porter cet assolement à 10 % de la surface agricole utile française à l'horizon 2030, soit près de 2,7 millions d'hectares.

Contacts presse

FranceAgriMer

Tél : 01 73 30 22 54 / 01 73 30 25 38

Mél : presse@franceagrimer.fr

12 rue Henri Rol-Tanguy

TSA 20002 - 93555 MONTREUIL Cedex

www.franceagrimer.fr

À propos de FranceAgriMer

Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, placé sous tutelle du ministère en charge de l'agriculture, FranceAgriMer participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la pêche et de l'aquaculture. Il est un lieu de concertation unique entre les pouvoirs publics et les professionnels de ces filières, représentées de l'amont à l'aval dans ses instances de gouvernance. FranceAgriMer assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux filières de gagner en compétitivité. L'Établissement met en œuvre des dispositifs de soutien et de régulation des marchés et accompagne les acteurs économiques à travers le versement d'aides nationales et européennes. Il contribue à leur rayonnement à l'international en soutenant les exportateurs et l'internationalisation des filières.

Plus d'informations sur : <http://www.franceagrimer.fr>

Retrouvez-nous sur LinkedIn : [@FranceAgriMer](#)

Contacts presse

FranceAgriMer

Tél : 01 73 30 22 54 / 01 73 30 25 38

Mél : presse@franceagrimer.fr

12 rue Henri Rol-Tanguy

TSA 20002 - 93555 MONTREUIL Cedex

www.franceagrimer.fr